

Commune de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour

FICHE	CATEGORIES DE SERVITUDES	REFERENCE AU TEXTE LEGISLATIF QUI L'A INSTITUEE	DATE	SERVICE
SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE				
ASI	Conservation des eaux : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé publique et du décret n°81.853 du 1 ^{er} Août 1961 modifié par le décret 67.1093 du 15 décembre 1967 pris pour son application. Servitudes attachées à la protection des eaux minérales instituées en application des articles L.736 et suivants du Code de la santé publique	captage du Fort St André Arrêté du 09.04.1987 Captages de : L'île de la Motte L'île de la Barthelasse Arrêté du 15.10.2002	DDASS
ACI	Monuments historiques : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1 et 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue : - périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en conseil d'Etat en application de l'article 1 ^{er} (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments classés et inscrits ; - zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée ; - périmètres de protection des monuments-historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1 ^{er} et 13bis de la loi du 31 décembre 1913	- voir liste annexe	S0A
AC2	Sites et monuments naturels: Protection des sites classés ou inscrits	Zones de protection des sites créées en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifié.	-voir liste annexe	DIREN
AC4	Site patrimonial remarquable classé	Article L 631-1 du code du patrimoine.	- Arrêté interministériel du 13 septembre 1995	DRAC/UDAP30

Commune de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS				
-Décret 91 -1147 du 14 Octobre 1991, relatif à l'exécution des travaux de proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transports ou de distribution ;				
I4	Electricité: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique)	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : <ul style="list-style-type: none"> - de l'article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906, - de l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925, - de l'article 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946. - de l'article 25 du décret n°64-481 du 23 janvier 1964 	Ligne 63 Kv ARDOISE/LA MOTTE Dérivation ST GENIES HELENERIE/LA MOTTE LA MOTTE/SAUVETERRE • LAMOTTE/SORGUES Ligne 225Kv ARDOISE/LA MOTTE AVIGNON/ LA MOTTE- AVIGNON CNR/ LA MOTTE I AVIGNON CNR/LA MOTTE 2 LA MOTTE/ROUGIER	RTE-EDF GETCEVENNES 18. boulevard TALABOT BP n°9 30006 Nîmes Cedex 4
EL3	Cours d'eau: Servitudes de halage et de marchepied	Servitudes de halage et de marche pied instituées par les articles 15, 16 et 28 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure et par l'article 431 du Code rural	Décret N°56-I033 du 13.10.1956 modifié	Service Navigation Rhône - Saône
TI	Communications : Servitudes relatives aux chemins de fer	Voies ferrées Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer et l'article 6 du décret du 30 octobre 1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques		SNCF
T5	Communications et circulations Aérienne" Servitudes aéronautiques de dégagement	Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application des articles L.281-I et R.243-3 du Code de l'aviation civile	Aérodrome AVIGNON-PUJAUT décret interministériel du 15.01.1976	Ministère de l'Equipement et des transports

Commune de **VILLENEUVE LEZ AVIGNON**
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour

PT4	Télécommunications Servitudes d'élagages relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public	Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public	Article L.65-I du code des Postes et Télécommunications	France Télécom
------------	---	---	--	-----------------------

Commune de **VILLENEUVE LEZ AVIGNON**
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS				
FICHE	CATEGORIES DE SERVITUDES	REFERENCE AU TEXTE LEGISLATIF QUI L'A INSTITUTE	DATE	SERVICE
PT4	Télécommunications Servitudes radioélectriques	Servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques et instituant des zones de dégagement contre les obstacles en application du code des postes et des communications électroniques et notamment les articles L57 à L62-I et R27.à R39.	Décret : n°IOCG0805450D du 18 mars 2008	Préfet de la zone de défense Sud

Commune de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour

SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUE				
Int	Voisinage des cimetières	Servitudes relatives aux cimetières instituées par l'article L361-4 du Code des communes		Ministère de l'intérieur
. EL2	Défense contre les inondations Servitudes en zones submersibles	Plans des surfaces submersibles (valant PPRI) établis en application des articles 48 et 54 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure '	PPS du Rhône Décret du 06.08.1982 Valant Plan de Prévention des Risques Naturels depuis le 2 février 1995	Service Navigation Rhône • Saône
	Défense contre les incendies de forêt	Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt (joint en annexe du dossier de PLU) établis au regard : du Code de l'environnement et notamment ses articles L123-1 et L562-1 à L562-9 du Code forestier et notamment ses articles L312-6 et L322-4-1 du code de l'urbanisme et notamment son article	PPRIF de la commune de Villeneuve lez Avignon arrêté préfectoral du 22 Mai 2007	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gard

Commune de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
P.L.U.- Servitudes d'Utilité Publique Mise à Jour



VILLENEUVE
LEZ AVIGNON